Discours d'inauguration de l'extension et restructuration du site de Tournaboup

Madame la Préfète,
Madame la Sous-Préfète,
Madame la Députée
Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional Midi-Pyrénées
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Maires du Pays Toy,
Mesdames et Messieurs les syndics,
Mesdames et Messieurs les Maires des Vallées voisines,
Mesdames et Messieurs les Présidents et membres des structures publiques,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui, et je tiens d'abord à vous remercier très sincèrement pour votre présence à l'inauguration de l'extension et de la restructuration du site de Tournaboup.,

La Commission Syndicale de la Vallée du Barège, première structure de ce type dans le département, est née le 8 Mars 1839 par Ordonnance Royale du Roi Louis-Philippe.
Elle est chargée de gérer les biens indivis des dix-sept communes de la Vallée, soit environ 40 000 hectares de territoire.
Elle est composée de 17 syndics, et bien que sa vocation première soit le pastoralisme, elle a su au fil du temps évoluer vers d'autres secteurs d'activités, comme le tourisme.

Quand un élu inaugure un bâtiment il ressent toujours une petite fierté et une grande émotion, mais quand il doit inaugurer cinq ouvrages en même temps, le restaurant, la maison du terroir, la salle hors-sac, les deux locaux multi-activités, la fierté est multipliée et l'émotion quintuplée, vous pouvez me croire.

Je plaisante, mais cette réalisation montre un signe fort de confiance en l'avenir de notre vallée par les syndics qui m'ont accompagné dans cette aventure depuis le 05 août 2010.

Cette date est mémorable car Monsieur le Sous-Préfet de l'époque m'avait convoqué pour m'informer que la RICT porteuse de ce projet venait d'apprendre qu'elle n'avait pas la compétence, et que seule la Commission Syndicale de la Vallée du Barège pouvait entreprendre cette réalisation.

A ces propos, je vous avoue que j'ai ressenti de l'amertume, car suite à l'incendie du restaurant de la Gaubie en 2007, nous avions décidé de reconstruire au même endroit avec l'indemnité de l'assurance, mais l'autorisation nous a été refusée au printemps 2009.

Et puis l'année 2010, était une année de combat auprès des tribunaux pour la Commission Syndicale, suite à la mise en demeure par Monsieur le Préfet, le 1er juillet 2008 d'engager immédiatement les travaux de sécurisation de la route des Gorges pour un montant de 585 000 € subventionné à 70 %.

L'indemnité de l'incendie du restaurant de la Gaubie a été absorbée dans les travaux de la route.

Je remercie vivement Maître Michel Lagarde ici présent, pour sa compétence et son soutien dans cette affaire, mais j'y reviendrai tout à l'heure.

Lors de l'inauguration des locaux techniques de la RICT Monsieur Frédéric Dupin Directeur de la DDT des Hautes-Pyrénées à ce moment-là, m'a fait comprendre avec beaucoup d'ardeur et un soupçon de pugnacité que nous devions réaliser cette restructuration.

Je n'ai pas honte de dire que grâce à lui et à ses mots, j'ai eu un déclic positif ce jour- là. Merci Monsieur Dupin.

Et c'est ainsi que les syndics donnaient leur accord le 05 octobre 2010 pour la première réunion de présentation de ce projet par la DDT, et je remercie également Monsieur Bruno Rouch pour son aide précieuse.

Seul bémol au projet, la prise en compte par la Commission Syndicale de la construction des Ecoles de ski, car les nouvelles normes ne permettraient plus dans un délai de moins de trois ans de maintenir des édifices précaires sur ce site.

A la connaissance de cette information, les syndics ne sont pas particulièrement enthousiastes, et au terme de la réunion du 19 octobre 2010 en présence notamment de Monsieur Jacques Brune, Président du Pôle Touristique du Tourmalet, ils délibéreront favorablement, à l'unique condition que l'opération financière soit une opération blanche.

Depuis, et uniquement pour ce dossier j'ai assisté à 92 réunions, vous pouvez me croire, je les ai comptées ; certaines calmes et d'autres houleuses, dont celle ou après nous avoir garanti 70 % de subvention, et ouverts les plis d'appels d'offres, on nous apprenait qu'au final la Commission Syndicale de la Vallée du Barège n'obtiendrait que 33.80 % d'aide financière.

Et comme si cela ne suffisait pas, à peine les dalles coulées au 12 juin 2013, nous avons dû faire face à une autre épreuve, celle de la crue du 18 juin, avec une vallée mutilée et ses habitants anéantis.
De cette période noire, je me souviens avoir convoqué Monsieur Philippe Pratdessus le 02 juillet 2013 à 8h00 au bureau à Sassis pour lui demander de reprendre les travaux à Tournaboup.

Impossible m'a-t-il répondu ; je peux vous dire que deux toys qui s'affrontent c'est violent, mais positif, puisque le 08 juillet 2013 nous avions réunion de chantier à Tournaboup, pour le redémarrage des travaux.
Pendant plusieurs jours ses ouvriers partaient de Luz-St-Sauveur par Bagnères et le Col du Tourmalet pour venir travailler à Tournaboup. Merci Philippe, et merci à toi aussi Michel Pelieu d'avoir mis tous les moyens en place pour désenclaver notre vallée aussi rapidement.

Ainsi le restaurant a pu ouvrir ses portes le 21 décembre 2013, sous la gérance de Monsieur Franck Moati, par bail saisonnier d'une durée de 5 ans et 6 mois.

Monsieur Franck Moati s'est également beaucoup investi pour assurer les vacances de Noel, il gère également la salle hors sacs et veille sur la Maison du Terroir.

Les deux locaux multi-activités sont loués à l'Ecole de ski Français et à l'Ecole de Ski International, par un bail de droit commun pour une durée de 20 ans à compter du 20 décembre 2014.

Les constructions s'élèvent à la somme de	869 838.76 € HT
Les maîtrises d'oeuvres, licence, études, etc	188 861.28 € HT
Soit un total de	**1 058 700.04 € HT**

Les aides financières attribuées par :

L'Europe	19 897 €
L'Etat	43 192 €
Réserve Parlementaire	15 000 €
La Région	112 879 €
Le Département	123 663 €
Soit un total de	**314 631 €**

Avant de conclure, je reviens au problème des chutes de rochers dans les Gorges dont l'affaire a commencé en réalité le 30 juin 2005 par un compte-rendu d'une réunion Préfectorale au terme de laquelle la responsabilité de la Commission Syndicale et des communes était avancée par le Préfet.

Depuis cet instant et jusqu'au 26 juin 2015, il s'est écoulé dix ans de réunions, de discussions d'affrontements, et de peine humaine.

Le 1er juillet 2008, le Préfet donne l'ordre à la Commission Syndicale d'exécuter les travaux nécessaires pour prévenir les chutes de pierres.

Suite à l'éboulement du 1er novembre 2008 le Préfet accélérait la procédure de mise en demeure à mon égard.

Le 13 novembre 2008, Madame Chantal Robin Rodrigo en réunion cantonale avec les Maires et moi-même, affirmait qu'il n'y avait pas d'autre choix que de prendre la maîtrise d'ouvrage.

Le 19 novembre la Commission Syndicale délibérait pour prendre la maîtrise d'ouvrage.

Et depuis cette date, les syndics et moi-même n'avons cessé de nous battre, contre ce que nous pensions être une injustice.

Même après avoir perdu trois fois devant le tribunal administratif de Pau, notre optimisme est toujours resté égal à celui d'un Toy.

En début de ce mois de septembre, la Commission Syndicale a investi :

- Dans un sous-verre pour encadrer l'arrêt de la Cour d'Appel de Bordeaux du 26 juin 2015 qui a cassé le jugement du tribunal administratif de Pau et confirme la non charge financière de la Commission Syndicale.

- Dans une tirelire, puisque Madame la Préfète m'a informé par courrier du 05 aout dernier faire procéder dans les plus brefs délais au mandatement de la somme de 127 693 €, et je l'en remercie vivement.

Madame la Préfète je sais que vous n'êtes en rien concernée dans cette affaire, mais il était de mon devoir d'en parler aujourd'hui.

J'aborde un autre point celui de la construction de la cabane à berger et du refuge d'Aygues-Cluses, ou la Commission Syndicale a pris la maîtrise d'ouvrage pour la demande du permis de construire.

Ce projet est l'exemple d'un travail commun d'un ensemble de structures qui se sont mises à pied d'oeuvre afin de venir boucler le projet du Tour du Massif du Néouvielle porté par Maryse Beyrié Présidente de l'association du Massif du Néouvielle.

Le Syndicat Mixte du pôle Touristique Tourmalet Pic du Midi a lancé l'initiative (sous son Président Jacques Brune en 2012 et Mme Christelle Abadie continue aujourd'hui).

Il s'est chargé de réaliser les études pour le dossier UTN et PC, et s'est également investit dans la demande des autorisations administratives de captage de la source (plus de 200.000 € de coûts d'études auquel a fortement participer la commune de Barèges et à une moindre hauteur la CCHB); un long travail d'animation et de coordination, de soutien des élus lors de la commission des sites en mai dernier (Chantal Robin Rodrigo notamment)...

Je remercie Maryse Beyrié Présidente du Pôle d'Excellence Rurale du Néouvielle de sa présence, elle mène un lourd combat pour que ce projet voit le jour.

Je l'ai déjà dit à maintes reprises, et je le répète aujourd'hui devant vous tous, la Commission Syndicale entreprendra peut-être les travaux de construction que lorsqu'elle aura eu la garantie d'un financement au moins égal à 70 %.

Il est clair que sans la construction du refuge d'Aygues-Cluses, le produit touristique du Pôle de l'excellence rurale du Néouvielle resterait incomplet.

Dans l'assistance il y a des élus de la vallée de Campan et de Bagnères, et je leur demande avec le sourire de mettre la main à la poche, car la construction de ce refuge mettrait également leur territoire un peu plus en valeur.

Il est temps pour moi de conclure et c'est avec un sincère plaisir que je tiens à tous vous remercier,

les représentants de l'Etat, de la Région, du Département, pour votre soutien administratif et financier

les élus, les syndics, pour votre soutien moral

les différents cabinets : avocat, notaire, architecte, maîtres d'oeuvres sans oublier les entreprises, qui ont travaillé à cette réalisation.

En revanche, monsieur Philippe Leblanc ne mérite aucun remerciement pour son article diffamatoire paru hier dans la dépêche du midi, relatif à la fermeture de la voie Fignon aux automobilistes depuis le 17 juillet dernier par arrêté municipal de la commune de Barèges, sous prétexte de récupérer les promeneurs, qui stationnant à la Gaubie, échappaient au bar de Tournaboup, qui a surtout l'inconvénient d'être peu visible et peu agréable pour la vue.

Je puis vous assurer que la teneur de cet article ne restera pas sans suite.

FIN